



Vieillesse et handicap : un nouveau challenge

Par le Pr Jean-Philippe BOULENGER

Le 7 décembre dernier le Clos du Nid accueillait le Dr Stéphanie Miot pour une conférence sur le thème du vieillissement, particulièrement adapté au lieu de cette rencontre puisque le foyer de vie Saint Hélon, qui célèbre cette année son 30^e anniversaire, a dû transformer en FAM, il y a quelques années, plusieurs de ses places du fait du vieillissement et de la médicalisation d'un certain nombre de ses résidents.

Le Docteur Miot, qui est psychiatre et praticienne hospitalo-universitaire au sein du pôle de gériatrie de la CHU de Montpellier (dirigé par les Prs C.Jeandel et H.Blain) a mené en parallèle à sa formation clinique une formation à la recherche à l'INSERM, organisme auquel elle reste rattachée dans le cadre de l'important Centre d'épidémiologie et de santé publique de Paris (dirigé par le Pr B. Falissard). Elle est déjà connue du Clos du Nid car elle y a animé en 2019 une formation pour nos professionnels sur "Vieillesse et Handicap", formation qu'elle a renouvelée le len-



Dr Stéphanie Miot

demain de sa conférence vu l'intérêt qu'elle avait suscité. Le Dr Miot a également participé, en collaboration avec le centre de ressources autisme (CRA) de Montpellier et l'équipe de la MAS d'Entraignes, à une recherche menée sur le développement de pathologies médicales chez des adultes présentant des troubles du spectre autistique (TSA) et/ou des troubles du développement intellectuel (TDI), étude qui a d'ailleurs donné lieu au travail de thèse de 3^e cycle de Sylvie Couderc, psychologue au sein de cet établissement.

Le concept de vieillissement

Après avoir remercié l'auditoire particulièrement étoffé, Patrick Julien, Directeur Général du Clos du Nid, devait souligner le caractère original de la double formation du Docteur Miot qui, à la fois psychiatre clinicienne et chercheuse en neurosciences, se consacre aux multiples problèmes liés au vieillissement des personnes en situation de handicap et l'importance croissante de cette problématique pour les établissements médico-sociaux.

Intitulé "Parcours de soins gériatriques : quelle place pour les adultes avec troubles du neurodéveloppement (TND) avançant en âge ?", l'exposé particulièrement clair et documenté du Dr Miot devait rappeler les difficultés à définir le concept de vieillissement dans cette population vulnérable mais hétérogène et insister sur les conséquences possibles d'un vieillissement prématuré ou accéléré, source de fragilité, de morbidités multiples, de poly-médication, voire d'épisodes aigus de confusion mentale, susceptibles d'aggraver les difficultés cognitives de ces personnes et de mener, dans certains cas, à des hospitalisations répétées. Plusieurs études ont en effet démontré que non seulement la trisomie 21 mais également les troubles du spectre autistique, la déficience intellectuelle et différents syndromes malformatifs d'origine génétique, étaient susceptibles d'accroître les processus de vieillissement et de raccourcir, de manière importante mais dans des proportions variées, l'espérance de vie des personnes touchées. La sensibilisation des équipes aux facteurs contribuant à la fragilisation de l'état de santé des personnes prises en charge, le développement de la formation à des mesures préventives systé-

matiques, l'organisation en cours de filières gériatriques spécifiques dans le cadre du réseau régional Handicap et Vieillessement ainsi que le développement de projets ciblés sur la complémentarité soins/recherche devraient permettre de mieux accompagner les personnes soumise à ce double stigmate du handicap et du vieillissement et d'en ralentir l'évolutivité.

Prévention et formation

De façon très claire, le Docteur Miot, a expliqué à la nombreuse assistance présente que la fragilité liée au handicap était en effet susceptible d'amoindrir de manière variable les réserves physiologiques des différents domaines contribuant à l'adaptation de l'organisme (biologique, psychologique, comportemental) rendant de ce fait ce dernier plus vulnérable à des agressions parfois mineures (stress, infections passagères, changement d'environnement...) ; à l'inverse, le maintien d'une activité physique régulière, le respect d'une alimentation équilibrée et la conservation de liens sociaux significatifs pourront donc jouer, chez les personnes en situation de handicap, un rôle préventif vis-à-vis de la survenue possible d'un vieillissement accéléré face à ces agressions.

L'ouverture à la Faculté de Médecine de Montpellier d'un DU coordonné par le Dr Miot et intitulé "Personnes en situation de handicap vieillissantes : accompagnement, prise en soins et innovations organisationnelles" - formation accessible aux titulaires d'un baccalauréat - devrait fournir aux professionnels du médico-social les outils nécessaires pour faire face à une évolution inéluctable à laquelle nos établissements sont de plus en plus confrontés. ●